

La Fédération internationale d'athlétisme TRANSPHOBE !!!

écrit par Jean-Paul Saint-Marc | 25 mars 2023



L'athlète intersexe Sud-Africaine Caster Semenya, fière d'une de ses "victoires" !

Sûrement moins c... que tous les universitaires en sociologie et autres spécialistes en féminisme et wokisme !

[Ce qu'en rapporte Sud-Ouest](#) :

ATHLETISME – LES PERSONNES TRANSGENRES BANNIES DES COMPÉTITIONS FÉMININES

Les personnes transgenres sont bannies des compétitions féminines d'athlétisme « à compter du 31 mars », a annoncé ce jeudi Sebastian Coe, le président de World Athletics.

Les personnes transgenres sont bannies des compétitions féminines d'athlétisme « à compter du 31 mars », a annoncé jeudi le président de World Athletics, la fédération internationale.

« Le conseil (de World Athletics) a décidé d'exclure des compétitions féminines internationales les athlètes transgenres hommes et femmes qui ont connu une puberté masculine », a expliqué Sebastian Coe. « Le Conseil de World Athletics a pris des mesures claires pour protéger la catégorie féminine de notre sport [...] en restreignant la participation des athlètes transgenres et intersexes », a ajouté Sebastian Coe.

La majorité des acteurs de l'athlétisme consultés « ont estimé que les athlètes transgenres ne doivent pas concourir dans la catégorie féminine », a-t-il expliqué. « Pour beaucoup, les preuves que les femmes trans ne conservent pas un avantage sur les femmes biologiques, sont insuffisantes. Ils veulent plus de preuves [...] avant de prendre en considération l'option d'une inclusion dans la catégorie féminine *», a poursuivi le responsable.

* : *Qu'est-ce qu'il leur faut ?*

Le règlement actuel demandait aux athlètes transgenres voulant participer à la catégorie féminine de maintenir leur taux de testostérone sous le seuil de 5 nmol/L pendant un an. Par ailleurs, les athlètes intersexes, par exemple l'emblématique Sud-Africaine Caster Semenya, doivent depuis avril 2018

maintenir leur taux de testostérone sous le seuil de 5 nmol/L pendant 6 mois pour participer aux épreuves allant du 400 m au mile (1.609 m).

Ce règlement avait été dénoncé par Semenya, double championne olympique du 800 m, qui refuse de s'y plier avec un traitement hormonal ou une opération, mais qui avait perdu les recours intentés notamment devant le Tribunal arbitral du sport (TAS). [Le Comité international olympique \(CIO\) avait demandé aux fédérations sportives en novembre 2021 d'établir leurs propres critères pour permettre aux personnes transgenres et intersexes de concourir à haut niveau*](#).

**** : Très courageux le CIO !!!***